

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3^{ème} Baromètre Caisse d'Épargne de la transition écologique : les professionnels toujours motivés à agir, leur besoin d'accompagnement financier s'accroît

Paris, le 7 juillet 2026

Caisse d'Épargne dévoile les résultats de son 3^e baromètre de la transition écologique¹, réalisé par Toluna. L'édition 2026 qui interroge les professionnels, révèle que la transition écologique reste une préoccupation structurante pour eux, mais qu'ils ont besoin plus que jamais d'accompagnement et de financements pour avancer.

Dans ce contexte, Caisse d'Épargne lance le prêt à impact dédié à leurs clients professionnels pour accélérer la transition écologique. Ce prêt valorise leur engagement social ou environnemental en indexant le taux d'intérêt sur des objectifs de performance extra-financière et en leur donnant la possibilité de reverser les bonifications perçues à une association.

Points clés de ce baromètre (voir synthèse ci-dessous) :

- 6 professionnels sur 10 sont préoccupés par la transition écologique
- Leurs motivations sont en priorité la réduction des coûts (45% des répondants) et la cohérence avec leurs valeurs ou celles de l'entreprise (36%)
- Les professionnels souhaitent agir sur quatre fronts : la gestion des déchets (64%), l'utilisation d'énergies (44%), la réduction de l'empreinte numérique (38%) et le fait de repenser ses locaux (35%)
- Pour 1 professionnel sur 2 le principal frein est le coût
- Deux besoins essentiels : être mieux accompagnés sur les actions à mener (66%) et être mieux informés sur les différents financements possibles (61%)
- 3 professionnels sur 4 font d'abord confiance aux banques mutualistes et coopératives pour mener à bien la transition écologique,
- Pour 9 professionnels sur 10, les banques doivent prioritairement s'engager à faire des offres de prêts dédiés, en particulier des formules de prêts récompensant par un taux bonifié les actions en faveur de la transition pour 1 professionnel sur 2

Caisse d'Épargne lance un prêt à impact dédié aux professionnels, pour accélérer la transition écologique

Cette nouvelle offre, en cours de déploiement dans les Caisses d'Épargne, valorise l'engagement social ou environnemental des clients professionnels en indexant leur taux d'intérêt sur des objectifs de performance extra-

¹ Enquête réalisée en ligne par l'institut Toluna, du 18 février au 2 mars 2026, auprès d'un échantillon représentatif de 339 professionnels (artisans / commerçants, professions libérales et assimilées).



financière (consommation énergétique des bâtiments, recyclage ou réemploi des déchets, verdissement de la flotte de véhicules, usage des énergies renouvelables etc.) et en leur donnant la possibilité de reverser les bonifications perçues à une association.

Avec ce prêt, Caisse d'Épargne encourage les efforts des professionnels en faveur de la transition écologique en incitant financièrement les actions vertueuses qu'ils déploient.

Sylvain Vial, directeur du Développement Caisse d'Épargne, souligne :

« Le contexte d'incertitude que nous vivons ne doit pas nous détourner de l'impérative transition écologique. Les professionnels en sont bien conscients mais ont d'autant plus besoin d'être accompagnés pour la faire avancer. Il nous tient à cœur, en tant que banque coopérative et universelle, de nous engager auprès de tous les acteurs de la société pour relever ce défi collectif. Pour cette raison, nous lançons notre prêt à impact dédié aux professionnels afin de les accompagner dans la rénovation énergétique et ainsi contribuer à la construction d'un avenir durable pour tous, en ligne avec notre Contrat d'Utilité. »

Toute utilisation des données de ce baromètre doit s'accompagner de la mention « baromètre Caisse d'Épargne ».

Synthèse du Baromètre Caisse d'Épargne de la transition écologique

La transition écologique, une préoccupation ancrée chez les professionnels, qui se heurte aux contraintes économiques

6 professionnels sur 10 restent préoccupés par la transition écologique, malgré un léger recul depuis la précédente mesure en octobre 2023 (ils étaient alors 66%). L'intention d'agir « en gardant le rythme » reste majoritaire : 56% disent souhaiter cette année « en faire davantage » sur le sujet, 44% « en faire autant ». Mais une partie des professionnels (26%) estiment que la transition écologique est, au cours des 3 dernières années, devenue secondaire à la faveur d'autres sujets.

Les motivations à prendre en compte la transition écologique sont d'abord financières : 45% des répondants vont agir pour obtenir une « réduction des coûts, en particulier énergétiques ». **Viennent ensuite des motivations relevant du sens** : 36% par « souci de cohérence avec ses valeurs ou celles de l'entreprise », 27% pour « participer à une démarche vertueuse pour tous », 26% pour « améliorer l'image de son entreprise ou de son activité ». Seulement 20% agissent par obligation en « anticipation des évolutions réglementaires ».

Concrètement, les professionnels souhaitent agir sur quatre fronts: en 1^{er} lieu, la gestion des déchets pour 64% des répondants (+ 2 points vs 2023), en 2^{ème} l'utilisation d'énergies renouvelables pour 44 % des répondants (- 2 points vs 2023), en 3^{ème} la réduction de l'empreinte numérique pour 38% des répondants, en forte hausse (+8 points vs 2023), et en 4^{ème} le fait de repenser ses locaux (rénovation, réparation) pour 35% des répondants, en forte hausse également (+ 9 points vs 2023).

Un besoin d'accompagnement et de financements renforcé, des attentes fortes envers les banques

Le coût reste le principal frein identifié pour 1 professionnel sur 2. C'est un des 3 freins majeurs et qui a le plus progressé (+8 points vs octobre 2023), avec « la priorisation d'autres sujets » (36%, +9 points vs octobre 2023) et « le manque de temps » (27%, +9 points vs octobre 2023). Il pèse d'autant plus dans un contexte financier qui se dégrade : les professionnels sont de plus en plus nombreux à juger insuffisantes les aides accordées pour contribuer à la transition écologique (69%, +6 points vs octobre 2023) – alors même que deux tiers prévoient de maintenir leurs dépenses en la matière.

Le besoin d'information se fait aussi sentir : seulement 36% des professionnels, en nette baisse vs 2023 (-19 points), se déclarent « bien informés sur les **aides et solutions** en faveur de la transition écologique ».

Deux besoins essentiels se confirment donc pour mener à bien l'engagement écologique :

- « **être mieux accompagnés** sur les actions à mener », cité par 66% des professionnels
- « **être mieux informés sur les différents financements possibles** », cité par 61% des répondants, dont **24% qui citent ce besoin en premier**.

Ces deux besoins sont ceux qui ont le plus progressé depuis 2023, respectivement de 9 et 6 points.



Face à ces besoins, 75% des professionnels font d'abord confiance aux banques mutualistes et coopératives pour mener à bien la transition écologique, bien davantage qu'aux banques commerciales (57%) ou aux banques en ligne (44%). Leurs attentes vis-à-vis des banques consistent prioritairement à « financer leurs projets et initiatives en faveur de la transition écologique » pour 52% d'entre eux et à « financer les travaux d'isolation, d'installation de panneaux solaires sur les locaux » pour 51%.

Pour 9 professionnels sur 10, les banques doivent prioritairement s'engager à faire des offres de prêts dédiés (pour l'achat de dispositifs de production d'énergies renouvelables ; pour la rénovation énergétique des locaux professionnels), et en particulier des **formules de prêts récompensant par un taux bonifié les actions en faveur de la transition** (cité par 1 répondant sur 2, en hausse de 5 points vs 2023).

À propos de Caisse d'Épargne

Les 15 Caisses d'Épargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 16,9 millions de clients (dont 4,5 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Épargne font partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France et 4^e de la zone euro par les fonds propres.

Contacts presse Groupe BPCE - Caisse d'Épargne

Matthieu Meunier : 06 26 59 49 05
Emilie de Chezelles : 07 77 26 24 60
caissedepargne@clai2.com
groupebpce.com

Christophe Gilbert : 06 73 76 38 98
christophe.gilbert@bpce.fr
Mélissa Bourguignon : 06 17 56 95 37
melissa.bourguignon@bpce.fr

 caisse-epargne.fr

